

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article6711>



"Choc des savoirs" : c'est toujours non !

Communiqué de l'intersyndicale éducation

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Publication date: mardi 11 juin 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Communiqué de l'Intersyndicale éducation de Saône-et-Loire

Plus que jamais mobilisée contre « le choc des savoirs », et dans la continuité de l'action du samedi 25 mai, l'intersyndicale éducation 71 composée de la CGT Educ'Action, de SUD Education, de la FNEC FP-FO et de la FSU s'est réunie ce jeudi 6 juin.

A l'attention des personnels du premier degré, l'intersyndicale éducation propose [une motion pour le conseil des maîtres et maîtresses et pour les conseils d'école](#), prenant position contre le tri des élèves. L'intersyndicale soutient les initiatives de refus de transmission des informations non-pertinentes et ne nuisant pas aux intérêts de l'élève lors des conseils école-collège.

A l'attention des personnels du second degré, l'intersyndicale éducation soutient toutes les initiatives contre le « choc des savoirs » (collèges morts, grèves, boycott du CA, boycott des journées banalisées de préparation des groupes de niveau...) et s'engage à relayer toute action en cours ou à venir. D'ores et déjà, dans plusieurs collèges des collègues se mobilisent afin de préparer des actions de plus grande ampleur.

Nous vous invitons vivement à nous informer de toute initiative. Nous pourrions mettre à votre disposition des moyens matériels et humains pour vous aider, vous accompagner, vous appuyer.

D'ores et déjà, l'intersyndicale a réservé une salle à la maison des syndicats de Chalon les 13 et 18 juin pour que les collègues puissent se réunir.

Ci-dessous le communiqué de l'intersyndicale nationale :

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>